

		Bordereau d'adhésion 2026 Plan Sanitaire d'Élevage 2024-2028 (Agrément préfectoral PH 76 62 401 du 20 octobre 2023)		
Prénom		NOM		
Adresse		Ville		
rue				
CP				
Courriel		N° d'APiculteur :		
Tél Port		Date de Déclaration annuelle :		
Tél Fixe				
N° de SIRET		Nb de colonies :		
Emplacement de mon(es) Rucher(s) :				
R1		R3		
R2		R4		
En remplissant ce formulaire à l'attention du GDSA76, vous acceptez que vos données personnelles soient mémorisées et partagées avec le GDMA76, le « GDS normand » et la « FNOSAD » afin de vous apporter les informations nécessaires sur les projets sanitaires. ☐ Oui ☐ Non Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le GDSA 76 s'engage à sécuriser, à ne pas divulguer, à ne pas transmettre ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organisme, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données N° 2016/679 sur la protection des données personnelles et à notre politique de protection des données. Vous disposez d'un droit de rectification en vous adressant à : tresor.gdsa@gmail.com GDSA 76 2155 rue de la Houssaye 76230 QUINCAMPOIX				
Demande à adhérer au Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de Seine Maritime – GDSA 76				
COTISATION	Obligatoire	Fixe et forfaitaire	GDSA 76 comprenant la cotisation : - Au Groupement de Défense contre les Maladies des Animaux 76 - la Section Apicole du Groupement de Défense Sanitaire Normand - la Fédération Nationale des Organisations Apicoles Départementales	22.00 €
		≤ 10 ruches		
		Variable	Si plus de 10 ruches :	Nb de colonies > 10 =
Document à adresser avant le 30 avril 2026 dernier délai				Total cotisation GDSA 76 : € a
Facultatif, mais vivement conseillé :		La Santé de l'Abeille	Abonnement-s	22.00 € € b
Déclare souscrire au Programme Sanitaire d'Élevage 2026 du GDSA 76 pour commander :				
Sachet de 2 bandes de FORMIC PRO®		traite 1 ruche	à 9.00 €	€
Sachet de 10 rubans de CALISTRIP BIOX®		traite 5 ruches	à 34.00 €	€
Paquet de 10 lanières d'APITRAZ®		traite 5 ruches	à 22.00 €	€
Paquet de 20 lanières de BAYVAROL®		traite 5 ruches	à 28.00 €	€
Flacon de 555 ml de VARROMED®		traite ± 15 ruches (dégouttement)	à 26.00 €	€
Flacon de 75g. de poudre VARROXAL®		traite ± 35 ruches (fumigation)	à 38.00 €	€
Distribution prévue par les Techniciens Sanitaires Apicoles à partir de la mi-juin				TOTAL PSE : € c
		Piège BEEVITAL « VeluTrap »	à 30.00 €	€ d
☐	Réglé par Chèque :	Banque :	TOTAL a+b+c+d	
		N° du chèque :		
☐	Réglé par Virement :	GDSA 76	IBAN	FR76 1830 6000 2810 5893 7600 021
			Code BIC	AGRIFRPP883
			Avec votre Nom et la mention Adhésion 2026	
Le paiement et les explications pour la commande des médicaments de traitement de la varroose (Notice d'utilisation, liste des TSA distributeurs ...) sont mentionnés sur le site internet du GDSA : https://www.gdsa76.fr			Le  Bordereau à retourner impérativement avant le 30 avril	
			Signature,	